



UNIVERSITÉ DU TEMPS LIBRE DE BIARRITZ

Chers amis,

Nous sommes heureux de vous convier le vendredi 30 juin 2023 à 14h30, à l'Assemblée générale ordinaire de notre Université, en nos locaux de la Maison des Associations.

En cas d'empêchement, vous pouvez utiliser la procuration jointe pour désigner la personne de votre choix qui vous représentera. Tout membre présent ne pourra être muni que de deux procurations au maximum. L'accès en salle est subordonné à la signature d'une feuille de présence. Les questions écrites doivent parvenir au secrétariat de l'UTLB le 21 juin au plus tard.

Ordre du jour de l'Assemblée :

- ✚ Vérification du nombre de présents et représentés.
- ✚ Rapport moral de la présidente (vote à main levée)
- ✚ Questions écrites.
- ✚ Rapport de gestion 2022/2023 de la trésorière (quitus à main levée), et perspectives 2023/2024.
- ✚ Election du conseil d'administration.

Ont présenté leur démission : Béatrice CHAPUIS, Jacqueline CLUS, Marie-Claude ROUQUET. Souhaite le renouvellement de son mandat Chantal MOUREN.

Sont en cours de mandat : Francis ALEXANDRE, Charlotte FEUILLADE, Marie-Alice POUTET, Jean-Pierre MARION, Roland TAMPIGNY, Marie-France TASTET.

Ont proposé leur candidature et se présentent à vos suffrages : Jean-Marc BRUN, Josette CLÉMENT, Maggie COUSINET, Nelson DIAZ-CLEMENT, Emmanuel JARRY, Viviane LOVELACE, François MIHURA.

Nous vous attendons nombreux et vous assurons de nos plus cordiales salutations.

A Biarritz, le 6 juin 2023

La Présidente,
Marie-France TASTET

POUVOIR

Je soussigné(e) : Mme, M.,
adhérent(e) de l'UNIVERSITE DU TEMPS LIBRE DE BIARRITZ

Donne tout pouvoir à Mme, M., :

ou à défaut à Mme, M. :
adhérent(e) de l'UNIVERSITE DU TEMPS LIBRE DE BIARRITZ

Pour les décisions et élections qui interviendront dans le cadre de l'Assemblée
Générale de l'UNIVERSITE DU TEMPS LIBRE DE BIARRITZ,
le **30 juin 2023 à 14h30** - Maison des Associations - 2, Rue Darrichon.

FAIT A :
LE

Signature

POUVOIR

Je soussigné(e) : Mme, M.,
adhérent(e) de l'UNIVERSITE DU TEMPS LIBRE DE BIARRITZ

Donne tout pouvoir à Mme, M., :

ou à défaut à Mme, M. :
adhérent(e) de l'UNIVERSITE DU TEMPS LIBRE DE BIARRITZ

Pour les décisions et élections qui interviendront dans le cadre de l'Assemblée
Générale de l'UNIVERSITE DU TEMPS LIBRE DE BIARRITZ,
le **30 juin 2023 à 14h30** - Maison des Associations - 2, Rue Darrichon.

FAIT A :
LE

Signature